

Extension de garantie CCNA d'un an pour les appareils photo DSLR et

Produit	Garantie standard + Garantie étendue
EOS 1DXMK3, EOS 5DMK4, EOS 6DMK2, EOS 90D, EOS 80D, EOS R5, EOS R6, EOS R and EOS RP	24 mois + 12 mois

Mirrorless

La couverture totale de la garantie sera de 3 ans. Des produits supplémentaires seront ajoutés au fur et à mesure.

Limitations de la garantie étendue du CCNA

- Contrôles périodiques, maintenance.
- Équipement dont le numéro de série a été retiré, effacé ou modifié.
- Ne s'applique pas au moteur d'obturateur et au boîtier du miroir
- Tout logiciel
- Les défauts causés par des modifications effectuées sans l'approbation du CCNA;
- Les frais encourus par les centres de service Canon pour effectuer toute adaptation ou modification d'un produit nécessaire aux normes ou spécifications techniques ou de sécurité spécifiques au pays, ou tout autre coût d'ajustement du produit en raison de spécifications qui ont changé depuis la livraison du produit;
- Dommages résultant du fait qu'un produit n'est pas conforme aux normes ou spécifications spécifiques au pays dans un autre pays autre que le pays d'achat
- Le service de réparation sous garantie est exclu si des dommages ou des défauts ont été causés par:
 - Utilisation incorrecte, utilisation excessive, manipulation ou fonctionnement du produit comme indiqué dans les manuels de l'utilisateur ou de l'opérateur et / ou dans les

documents utilisateur pertinents, y compris, sans s'y limiter, un stockage incorrect, une chute, des chocs excessifs, des corrosions, de la saleté, du liquide ou du sable dégâts.

- Les réparations, modifications ou nettoyages effectués dans un centre de service non agréé par Canon.
- Utilisation de pièces détachées, de logiciels, d'accessoires non compatibles avec le produit.
- Utilisation des accessoires compatibles non recommandés par CCNA.

La compatibilité est assurée si les consommables utilisés sont recommandés par le CCNA.

- Connexion du produit à un équipement non approuvé pour la connexion par CCNA.
- Emballage inadéquat du produit lors du renvoi au centre de service Canon agréé.
- Accidents ou catastrophes ou toute cause indépendante de la volonté de CCNA, y compris, mais sans s'y limiter, la foudre, l'eau, le feu, l'humidité, les troubles publics et une ventilation inadéquate

-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----

-